

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

78e session de l'Assemblée générale de l'ONU : Raymond Ndong Sima à New York

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

APRES le Sommet extraordinaire du "G77+ la Chine", tenu les 15 et 16 septembre derniers à Cuba, le Premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, représente le président de la Transition, général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema à la 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Un rendez-vous qui a lieu au siège de l'Organisation mondiale à New

York, aux USA. Les travaux qui dureront jusqu'au 24 septembre prochain porteront sur le thème : "Rétablir la confiance et raviver la solidarité : accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tous". Parmi les temps forts de cette participation du Gabon, le discours du locataire du 2-Décembre à la tribune de l'ONU. Ce discours intervient

dans un contexte particulier pour le Gabon, notamment avec l'arrivée au pouvoir, depuis le 30 août dernier, des militaires réunis au sein du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Dans ce cadre, nombre d'analystes estiment que le chef du gouvernement de la Transition saisira cette tribune pour tenter de rassurer la Communauté internationale sur la situation réelle qui prévaut au Gabon depuis le 30 août dernier. Tout en rappelant les conditions ayant conduit le CTRI à prendre le pouvoir. Dans ce même élan, Raymond Ndong Sima rappellera la liesse populaire suscitée par l'acte des militaires. Non sans dire les principales mesures prises par les autorités de la Transition aussi bien sur le plan politique qu'au niveau socioéconomique.



Photo: Scott Ngokila

Le Premier ministre, Raymond Ndong Sima et les membres de sa délégation lors de la session onusienne.

Il faut également rappeler que dans la foulée de ses rencontres avec les forces vives de la Nation, le président de la Transition, chef de l'Etat, et ses frères d'armes du CTRI avaient échangé avec le corps diplomatique accrédité au Gabon. Occasion pour le général Oligui Nguema de rassurer les uns et les autres que le Gabon entend respecter tous ses engagements internationaux.

A noter que le Premier ministre est accompagné des ministres Régis Onanga Ndiaye (Affaires étrangères) et Laurence Mengue Mezogho Ndong (Communication). Notons, que peu après, le chef du gouvernement s'est entretenu avec le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Mme Louise Mushikiwado.

CTRI : des interrogations autour de la durée de la Transition



Photo: DR

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

Depuis plusieurs semaines, les interrogations relatives à la durée du régime d'exception instauré par le Comité pour la transition et la restauration des institutions, alimentent les débats. Des acteurs politiques aux citoyens lambda en passant par les observateurs et autres analystes de la "vie de la cité", chaque composante de la société suppute sur la durée idéale pour ne pas dire acceptable inhérente à la présence des militaires aux affaires. Chacun y va donc de son commentaire ! Dernier exemple en date, la récente interview accordée par Alexandre Barro Chambrier, président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM) à Radio France internationale (RFI). Selon ce membre de la Plate-forme "Alternance 2023" (PA2023) : "(...) Il ne faudrait pas que l'on s'installe dans la durée

de manière confortable et il ne faudrait pas qu'on prenne goût aux délices du pouvoir. (...) Deux ans de transition ça nous paraît une période raisonnable. C'est largement suffisant pour faire ce qu'il y a à faire". Des propos rappelant ceux du Premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, sur les ondes de la même radio, peu après sa nomination en qualité de Premier ministre de la Transition. En réalité l'actuel débat est exacerbé par le fait que les soixante-deux (62) articles de la Charte éponyme ne disent absolument rien sur le sujet. Simple omission ou choix de la prudence chez les nouveaux gouvernants ? La seconde option semble être la plus plausible. D'autant que le leader du CTRI, qui ambitionne de "remettre le pays sur les bons rails", ne peut prédire le temps qu'il faudra pour y parvenir. Surtout que le principal chantier, à savoir la réécriture de la Constitution, devrait définir la durée de ladite transition.

Transition : quid du CESE ?

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Le paysage institutionnel de la Transition sera-t-il dépourvu du Conseil économique, social et environnemental (CESE) ? Cette question est loin d'être dénuée de sens. D'autant que, selon de nombreux spécialistes, en parcourant les dispositions de la Charte de la Transition, ils se rendent vite compte qu'il n'est nullement fait mention de la mise en place d'un CESE de Transition au même titre que le gouvernement, la Cour constitutionnelle et le Parlement. Autant d'institutions qui avaient été dissoutes après la prise effective du pouvoir par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), le 30 août dernier. En tout état de cause, selon eux, cette interrogation paraît d'autant plus pertinente qu'à la lumière de la composition des membres appelés à siéger sur les bancs du palais Omar-Bongo-Ondimba figurent notamment des représentants



Photo: Jocelyn ABILA

Le CESE figure au nombre des institutions dissoutes le 30 août dernier par les autorités militaires.

des organisations patronales, syndicales, de la société civile, des confessions religieuses, etc. Et même au palais Léon-Mba. Des entités qui, traditionnellement, constituent les composantes du CESE. Entendu que par essence, le Sénat est l'émanation des collectivités locales. Quoi qu'il en soit, à les entendre, la période d'exception actuelle pourrait amplement justifier l'absence d'un CESE. D'autant plus que le CTRI a pour vocation première de reconstruire l'édifice démocratique en dotant notre pays d'institutions fortes, stables, crédibles et consensuelles.

Le tout, sur la base d'une nouvelle Constitution qui sera soumise au référendum. Histoire d'aboutir à l'organisation d'élections apaisées dans un environnement serein. Toute chose nécessitant, à les en croire, de prime abord, la mise sur pied d'un appareil législatif le plus inclusif possible. Bref, à les entendre, si la Transition ne dispose pas de CESE, cela ne devrait contrarier en rien les missions du CTRI. Surtout que le CESE donne, avant tout, son avis sur toutes les questions de développement économique, social, culturel et environnemental.